

## COMPTE RENDU CONSEIL ECOLE GEORGES BRASSENS LE 09 NOVEMBRE 2017

Présents :

- Directrice : Mme ARNAUD
- Représentante mairie : Mme MUSSO
- Enseignants : Élise DORIENT (CE1), Natacha BERARD, Annie PELEGRIN (CM2), Sabrina LECLERC (CP), Paule GORGODIAN (CM2), Jean Pierre ELIKI (CP), Claude REBECHE (CE2-CM1),
- Représentants des parents d'élèves : Sylvie SCHMITT, Carole BOUVIER, Cécile MAIGRE, Estelle FARCI, Sandrine RICCOMAGNO, Christelle RIVIER, Geneviève SCHNEIDER

A. Bilan des élections :

366 inscrits – 161 votants dont 14 bulletins nuls, soit 44% de votants. Le pourcentage de votants est en baisse par rapport à l'an dernier. Pour rappel, en dessous de 15% de votants le vote est annulé.

Le panneau de gauche devant le portail est réservé aux représentants des parents d'élèves. Le trombinoscope y sera affiché

B Vote du règlement intérieur.

L'article 1 est modifié. En effet depuis la rentrée de la Toussaint il n'y a plus de secrétaire à l'école. Pour ouvrir le portail aux retardataires, la directrice ne dispose que d'un interphone dans sa classe pour ouvrir à distance (en général inaudible), et ne peut voir qui demande l'ouverture (pas de visuel depuis sa classe ni de visiophone). Pour vérifier à qui elle ouvre elle doit donc se déplacer et laisser sa classe sans surveillance. Donc l'article 1 a été modifié et l'ouverture de l'école ne sera plus assurée aux retardataires en dehors des heures prévues sauf exception (Rdv orthophonistes programmés ou pour les parents d'enfants blessés/malades ...)

Le règlement intérieur modifié a été voté à l'unanimité lors du conseil d'école.

Pour information les jours de décharge de la directrice (jours pendant lesquels elle ne s'occupe pas de sa classe et est remplacée par Marguerite FOURNIER) sont les mercredis et jeudis.

Mme MUSSO informe que des visiophones ont été budgétisés par la mairie et devraient être mises en place prochainement. Il y en aura également à la garderie.

C. La rentrée :

222 élèves. Les logements de la zone de Charpak seront livrés en décembre. Ils sont dans la zone de l'école des Aires. S'il est nécessaire d'ouvrir une classe supplémentaire, la directrice utilisera celle actuellement utilisée par la maternelle.

- Question de la directrice à la représentante mairie : Est il possible de faire passer les parents qui déposent leur enfants de la classe de maternelle localisée de G. Brassens par l'école maternelle et non via le primaire? Il faut pour cela sécuriser le portail entre la cour de G. Brassens et Les Aires. Réponse : la question sera transmise à la mairie.

Brassens est une école « fléchée » bilingue anglais – italien. Il n'y a pour l'instant pas eu d'intervenant budgétisé par l'Éducation Nationale pour cela. Natacha Bérard qui a un poste « fléché italien » ne peut pas toujours s'organiser pour gérer à la fois sa classe et dispenser les cours d'italien aux élèves, faute d'intervenant dédié. En raison de cela, les cours d'italien ne sont pas encore dispensés. Les enseignants réfléchissent à une solution pour y parvenir.

Coopérative scolaire : En 2016-2017 il y a eu 8500 euros d'entrée et 8500 euros de sortie. La gestion des comptes de l'école était jusqu'à présent assurée par Carole BOUVIER. A compter de l'an prochain cela ne lui sera plus possible, et Mme BOUVIER devra former son « successeur ». Estelle FARCI est peut être volontaire.

D Projet d'école. Projets de l'année.

- **Projet fresque** : Projet mené sur 4 ans, et a débuté l'an dernier. Il est mené en partenariat avec l'école d'arts plastiques et le CTN (qui fournit les panneaux de contreplaqués), sur le thème Georges Brassens. Outre une fresque, le remplacement du panneau d'entrée est prévu dans ce projet. L'intervention de conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale en arts visuels et musique sont prévus.
- **Maîtrise de la langue** : CP-CE1-CE2 : : En CP ce projet est mené autour de l'écoute de contes, en CE1 c'est la lecture d'histoires aux élèves de maternelle, en CE2 il s'agit de visites à la médiathèque.
- **Randonnées** : CP : projet des 2 CP. En l'absence de Daniel OZIOL ce projet de randonnée mensuelle est ajourné pour sa classe. JP ELIKI précise que les bus fournis par la mairie ne peuvent désormais sortir de la commune (pour une question de frais). Les randonnées sont donc limitées aux alentours Gardanne, Objectifs : découverte patrimoine local + faune & flore
- **Classe verte découverte** CE1 – CE1/CE2 :. Cette année la classe verte sera financée par la mairie, et les classes de Mmes Dorient et Arnaud y participeront : reste en attente validation par Mairie pour réponse fin année 2017
- **SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc)** : Projet autour du cycle de l'eau. Une animatrice effectue 5 interventions (dont une à Valabre et les autres en classe).
- **Énergies renouvelables** : CE2 – CM1 (Claude REBECHE et Mme Pellegrin). 5 interventions en classe, avec Gilles CAMPANA (intervenant mairie spécialiste abeilles et environnement). Pas de sortie prévue. Objectifs : géographie/sciences/éducation citoyenne /biodiversité
- **Projet Commun' Auteur** : CM1-CM2. Projet mené en partenariat avec la médiathèque, et se déroulant en 3 parties : découverte d'un livre et de son auteur, puis lors d'une seconde sortie à la médiathèque découverte de l'éditeur et du libraire (présentation du livre d'un autre auteur). A la médiathèque les enfants sont notamment reçus dans l'auditorium.
- **Projet Hand** : CE2-CM1-CM2. Un tournoi inter-écoles (4) est prévu en juin avec partenariat classe Sport Collège PERI
- **Projet Piscine** : CP-CE1-CE2. Cycle piscine de 10 séances (CE1 ont commencé jusqu'à 04/18 CM1 du mercredi 13/12/17 à mars 2018 puis CP de mars à juin 2018)
- **Projet Conte** : initié par Daniel mais mis en « stand by » pendant son congé maladie

- **Projet Collines Propres**

E. Questions des représentants des parents d'élèves.

Hygiène dans les toilettes et poubelles devant l'école :

- Question : Ce problème a déjà été évoqué l'an dernier lors des conseils d'école, cette année encore le problème a été relevé qu'en est il ? Poubelles devant le portail de l'école : problème également évoqué l'an dernier, il était question que la mairie fasse un espace dédié aux poubelles, à ce jour ce n'est pas le cas, qu'en est il ? (problème d'odeurs, d'hygiène et de sécurité car plusieurs containers devant le portail certains jours)
- Discussion : les enseignants font remarquer que rien n'a évolué depuis que le problème a été remonté à la mairie l'an dernier, voire a empiré. Suite à agrandissement de la cantine (1 mur en moins) il manque des armoires de rangement pour la mairie (Tap + centre aéré). Ainsi l'auditorium sert de stockage, et il est tellement encombré et laissé à l'abandon qu'il est rendu inutilisable. La salle d'informatique est également particulièrement sale. Quant aux toilettes l'odeur est inacceptable et le nettoyage très insuffisant. Il y a un manque de papier toilette (les distributeurs sont par ailleurs inadaptés), certains urinoirs sont hors d'usage et il y a un manque de savon pour se laver les mains. Les représentants de parents d'élèves sont choqués par cette situation qui perdure malgré les demandes de l'école auprès de la mairie.

Pour les poubelles devant l'école la demande n'avait pas été transmise au bon service à transmettre au service des affaires scolaires et celui de l'environnement (qui gère les poubelles) et n'a donc pas avancé : c'est la CPA qui gère les poubelles et qui doit faire accepter la modification du trajet des camions poubelles.

- Décision : Mme MUSSO (mairie) transmet ces remarques et demandes à la mairie. Les représentants des parents d'élèves interviendront auprès de la mairie, notamment au moyen des fiches d'observation du Registre Santé et Sécurité au travail (fiche RSS).
- NB : Les parents d'élèves peuvent également remplir directement ces fiches quand leur enfant leur transmet un problème ; les actions seront menées en concertation avec la directrice.

Canicule/chaleur :

- Question : problème rencontré dans l'école lors de forte chaleur de température élevée dans les classes. Est ce possible d'envisager un aménagement afin que les enfants et enseignants puissent travailler dans de bonnes conditions (ventilateurs ? Climatisation ? ... )
- Discussion : les enseignants font remarquer que c'est un problème général d'isolation de toute l'école : En été il fait très chaud et en hiver dans certains endroits de classes au nord (classe notamment de Mme Arnaud) la température peut baisser à 14°C. Les classes en fin de circuit de chauffage (cas notamment de la classe de Claude Rebèche) sont plus froides. **L'école en général est mal entretenue**, certains joints aux fenêtres sont manquants/usés. Il y a beaucoup de courant d'air.
- Décision : Une action commune directrice / représentant parents d'élèves sera menée.

### Etude / TAP :

- Discussion : Mme ARNAUD informe la représentante mairie qu'il y a de gros "couacs" depuis la rentrée, et qu'il a fallu qu'elle intervienne ainsi que plusieurs professeurs dont Elise Dorient à maintes reprises auprès de l'un des référents de l'étude, qui est notamment impoli envers les enfants et les parents, organise des parties de baskets dans les classes au lieu de l'étude...
- Les représentants des parents d'élèves expriment leurs inquiétudes devant le manque d'information sur le travail effectué en TAP, et sur la formation/encadrement des intervenants lors du TAP/étude. Une inquiétude existe sur la sécurité des enfants durant ces temps.
- Décision: la représentante mairie a noté mais rien communiqué.

### Moment festif de fin d'année :

- Question : Les parents d'élèves souhaitent cette année suite au succès de l'événement organisé l'année dernière côté maternelle (succès rencontré aussi auprès des grands présents à ce moment là) organiser un moment festif de fin d'année hors temps scolaire afin de clôturer l'année scolaire autour d'un moment convivial, de dire au revoir aux CM2.
- Discussion : les représentants des parents d'élèves précisent qu'ils souhaitent organiser cette fête **hors temps scolaire**, et la financer notamment au moment de ventre de blé de la Sainte Barbe. Les demandes d'autorisation auprès de la mairie sont en cours. Ils précisent que les enseignants qui le souhaitent pourront y être associés.
- Décision : cette fête de fin d'année peut être organisée par les représentants hors temps scolaire sous la responsabilité de la mairie ; la directrice souhaite être informée de l'avancement du projet.